

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de BULLAINVILLE s'est réuni le lundi 21 aout 2017 à 19 heures, sous la présidence de Monsieur Jack DAZARD, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : MM . Jack DAZARD, Jackie PHILIPON, Jacky BRAY Alain SOURIOU, Ludovic BOULLAY, Sylvain GIAU-CORMIER Mmes Isabelle PIACENTINO, Valérie DAZARD, Aurélie POISSON
Absents excusés : MM. Dominique BOISSIERE (pouvoir à M. Jack DAZARD) Arnaud BRULE (pouvoir à Valérie DAZARD),

SYNDICAT DU PAYS DUNOIS :

La modification du périmètre du Syndicat du Pays Dunois suite à l'intégration des communes de Bullou, Brou, La Bazoches Gouet, Gohory, Chapelle Guillaume, Moulhard, Unverre et Yèvres a été validée par arrêté en date du 31 janvier 2017.

Vu la décision du bureau d'accueillir 3 membres représentant les communes du Perche Gouet , le comité syndical a décidé de modifier les statuts, notamment le nombre de représentants élus au bureau et l'adresse du siège du Pays Dunois.(1 rue des Empereurs à Chateaudun)

Le Conseil Municipal approuve les 2 modifications de Statut.

D'autre part, par délibération du 29 juin 2017, le comité syndical a arrêté le projet de schéma de cohérence territoriale (SCOT), document qui a été transmis et affiché, en tant que commune membre du Pays Dunois. Le conseil municipal est invité à émettre un avis sur le SCOT arrêté, à défaut de réponse dans le délai de 3 mois, l'avis est réputé favorable. Le Conseil valide le schéma arrêté.

SEGILOG :

Le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services de la mairie, arrive à échéance, une proposition de renouvellement pour une durée de trois ans, est présentée : Le coût annuel est de 1 392 € T.T.C. Le conseil accepte la proposition.

TRAVAUX EGLISE :

Les travaux sont achevés et le mobilier remis en place. Le montant des travaux pour la réfection du carrelage et reprise des soubassements s'élève à 43 465.36 € T.T.C. Après encaissement des diverses participations financières, le coût résiduel H.T. est évalué à 10 600 €.

Une fenêtre côté sud est en mauvais état, montant en fer rouillé et des vitres cassées, un devis pour remplacement est présenté. Il est proposé de remplacer cette fenêtre, par un châssis réalisé en chêne, cadre ouvrant, pour ventilation, avec sur la face extérieure un agencement de lames horizontales pour une protection anti-effraction. Le coût 1 095.90 € H.T. un vitrage blanc est suggéré .. Le conseil donne son approbation

Monsieur le maire propose l'inauguration de ces travaux de réfection de l'église en conviant la population, les diverses personnalités, représentants des services administratifs qui ont contribué au financement, les maires de la Communauté de Communes de Bonneval. Inauguration qui pourrait avoir lieu courant septembre.

SAINT FIACRE :

Monsieur le maire sollicite les bénévoles pour la préparation de la salle, à ce jour 106 inscriptions sont enregistrées.

Rappels : concernant le matériel emprunté, les divers achats pour le menu, et les participations pour assurer la mise en place et le repas...

INDEMNITE RECEVEUR :

Mme . Malfatto receveur de la Trésorerie de Bonneval présente son indemnité 2017 pour ses fonctions.

Cette indemnité étant basée sur la moyenne des dépenses, de la commune sur les 3 exercices 2014-2015-2016, elle s'élève à 140.23 €. Le taux voté était de 75 %, le montant serait donc ramené à 105.17 €. Le conseil confirme maintenir ce taux à 75 % de l'indemnité maxi.

INFORMATIONS DIVERSES :

* Monsieur le maire informe que l'assainissement de la maison de la commune, était saturé, toutes les évacuations étaient impossibles. Monsieur le Maire est intervenu avec l'aide de Monsieur PHILIPON et grâce à la participation de Monsieur LECOEUR qui a assuré le terrassement avec son matériel, de nouveaux drains ont été mis en place.

* Le Recensement de la population aura lieu en janvier 2018, un agent recenseur sera nommé prochainement.